

# Migrants à Bretteville : à défaut de coller une gifle à Jean-Jacques Lacoste, collez-lui un timbre

écrit par Laurent P | 3 octobre 2016



Des commentateurs ont des envies de gifler (virtuellement) les maires pro-migrants. Il n'y a pour l'instant eu personne pour en coller une à Jean-Jacques Lacoste, l'ex-maire de Bretteville-sur-Laize, qui poursuit ses administrés pour incitation à la haine raciale parce qu'il font circuler une pétition pour dire « Non aux clandestins ».

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/02/migrants-lex-maire-de-bretteville-sur-laize-poursuit-ses-administres-pour-incitation-a-la-haine-raciale/>

Mais patience, car comme le dit la sagesse populaire : « Tout vient à point à qui sait attendre ».

Et c'est déjà venu pour un émule Allemand de Jean-Jacques Lacoste qui ne l'a pas vu venir :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/01/allemande-un-maire-souhaitant-accueillir-des-migrants-violemment-agresse/>

**Si vous n'en pouvez plus de votre impuissance forcée et voulez**

**faire quelque chose dans le style Teuton viril mais au chaud depuis votre ordinateur et surtout en restant dans la plus pure et absolue légalité, hé bien c'est tout à fait possible : informer un ex-maire par courrier en lui envoyant la copie d'un article de presse ne constitue en aucun cas un délit.**

Et si lui prend cela comme une menace, ce ne sera qu'une interprétation personnelle tout à fait abusive de sa part, rien de plus qu'un sentiment de menace sans le moindre fait avéré.

Donc vous pouvez lui envoyer l'article cité ci-dessus, imprimé sur une pleine page, tel quel, sans aucun commentaire, ni annotation ni quoi que ce soit de votre main.

Pour imprimer facilement et rapidement cet article :

Cliquer sur l'imprimante verte en bas à gauche de l'article (entre twitter bleu et « + » rouge).

Dans la fenêtre d'impression qui s'ouvre, choisir « taille de texte : 70% »

Cliquer sur « Laveritetriomphera » (le nom de l'auteur) en début de lettre pour l'effacer (afin que l'article s'imprime sur une seule page, sinon ça déborde d'une ligne sur une deuxième page...)

Choisir la taille de page « A4 » (« Letter » est le format américain) puis cliquer sur « Téléchargez votre PDF » et enregistrer le PDF sur votre ordinateur.

Désormais vous pouvez imprimer l'article dans sa version « lettre d'une page », en imprimant la version PDF que vous venez de créer, sur une feuille recto.

L'adresse postale de l'ex-maire de Bretteville-sur-Laize, Jean-Jacques Lacoste, se trouve tout simplement dans l'annuaire, enfin du moins pas dans l'annuaire classique pagesjaunes.fr où il a choisi de ne laisser visible que son numéro de téléphone :

<http://www.pagesjaunes.fr/particuliers/098329815200000000C0002>

ni dans l'annuaire 118.000 qui stipule noir sur blanc :

« Cet abonné ne désire pas publier son adresse complète.

14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE » :

[http://annuaire.118000.fr/v\\_bretteville-sur-laize\\_14/n\\_lacoste](http://annuaire.118000.fr/v_bretteville-sur-laize_14/n_lacoste)

Monsieur l'ex-maire semble inquiet que l'on puisse savoir où il réside, on se demande bien pourquoi !

Sauf que, des annuaires, ce n'est pas ce qui manque sur Internet :

<https://www.annuairetel247.com/lacoste-jean-jacques-bretteville-sur-laize-rue-cingal>

Un annuaire bien sympathique que cet annuaire là puisqu'il donne en plus les noms et adresse de ses plus proches voisins dans un rayon de 200m. Heureusement que M. le maire est sympathique et que pas un seul de ses voisins ne songe le moins du monde en lui en coller une dans le style Teuton viril !

Il ne vous reste plus qu'à plier la feuille où vous avez imprimé l'article, la mettre dans une enveloppe, fermer l'enveloppe, écrire l'adresse, timbrer et poster.

Vous ne faites que porter à la connaissance d'un citoyen ex-maire un article de presse qui pourrait avoir échappé à sa dévouée vigilance, ce qui n'est certes pas une menace, non, simplement de l'information citoyenne directe dans le respect plein et entier des valeurs de la république.